

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

AVIS PUBLIC D'ADOPTION D'UN PPCMOI

Est par les présentes donné par le soussigné, responsable de l'urbanisme de la susdite municipalité ;

Adoption de la résolution # 5694.09.21

Adresse de la propriété : 3000, Rang 3 de Simpson – lot 4 333 639

Que lors de la séance ordinaire du 7 septembre 2021, les membres du conseil municipal ont adopté la résolution identifiée en rubrique et qu'elle a pour effet de modifier la résolution #5172.08.20 qui autorisait sur le lot 4 333 639 dans la zone RUR-3 telle que définie au règlement de zonage révisé # 437 l'usage camping et ses usages complémentaires autorisés par le règlement de zonage afin de préciser l'application du processus de réalisation des travaux exigés par le Ministère de l'Environnement, du Développement durable et la lutte aux changements climatiques (MDDELCC).

AVIS PUBLIC est en outre donné ;

Que cette résolution est actuellement déposée au bureau municipal où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture, soit 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30.

Que ladite résolution entrera en vigueur après avoir été approuvé conformément à la loi.

Donné à Saint-Cyrille-de-Wendover,
Ce 15 septembre 2021

Signé :

William Gélinas
Responsable de l'urbanisme

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Articles 420 et 431 du Code municipal)

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Adoption de la résolution # 5694.09.21

Adresse de la propriété : 3000, Rang 3 de Simpson – lot 4 333 639

Je, soussigné, résidant à Drummondville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant dix (10) copies aux endroits désignés par le conseil (réf. résol. # 3958.03.18) entre 12 h et 18 h, le 15 septembre 2021, soit :

- Bureau municipal & Site Web de la municipalité
- Près des kiosques postaux – domaine Hébert (rues Nathalie & Bélanger)
- Près des kiosques postaux – domaine des Bouleaux (rues Bernard & Alain)
- Près du kiosque postal – domaine du Chevreuil
- Près des boîtes aux lettres – domaine de l'Érablière
- Près des boîtes aux lettres – rue Delage
- Près des boîtes aux lettres – parc Gelase

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 15^{ème} jour de septembre deux mille vingt et un (2021).

Signé :

William Gélinas
Responsable de l'urbanisme